

— Et comment vous portez-vous, mon cher docteur ? dit le juge en allant au-devant de ce dernier ; il y a un siècle que l'on ne vous a vu ; vous devenez rare, rare comme le beau temps.

— Je me porte très bien, je vous remercie ; et vous-même, comment est votre santé ? Madame est bien, je l'espère ?

— Mais oui, elle est partie pour la campagne depuis hier, et je ne pense pas qu'elle revienne de quelques semaines ; elle est allée chez une de ses tantes à la paroisse St-Martin. Quant à moi, je suis à merveille ; il me semble que je rajeunis ; — mais vous docteur, vous ne rajeunissez pas !

— J'ai pourtant bonne santé, bon sommeil, bon appétit.

— Vous travaillez trop, docteur, vous menez une vie un peu trop austère.

— Que voulez-vous, je deviens vieux, le monde a bien peu d'attraits pour moi, et il n'est jamais trop tôt pour se préparer au grand voyage.

— C'est vrai ; si vous me le permettez, nous allons, en attendant, passer dans la salle à manger où le souper est servi. Il n'y a pas grand-chose, je mène une vie de garçon de ce temps-ci. Entrez, docteur, ou plutôt suivez-moi.

Le juge et le docteur s'assirent devant un excellent souper. Le premier mangea comme un homme et le docteur se contenta d'un peu de salade et de deux à trois verres d'eau.

— Comment, docteur, vous ne mangez pas d'autre chose ?

— Merci, c'est mon régime ; depuis près de cinq ans, je ne prends pas autre chose pour mon souper. Quelquefois vers dix heures, je prends une croûte, quand je me sens l'estomac faible et que je suis obligé de faire quelque visite de nuit. Autrement rien de plus.

— Vous prenez bien un petit verre de vin ? c'est du Chambertin, ça ne vous fera pas de mal !

— Merci, je n'en use jamais.

— Allons, docteur, il faut avouer que si vous péchez, ce n'est pas par gourmandise au moins.

— Hélas, mon cher monsieur, j'en ai bien assez d'autres sur la conscience, sans que j'y ajoute encore le péché de gourmandise ; quoique, soyez sûr, ce ne soit pas par dévotion que je me prive de manger de mets aussi succulents que ceux que vous avez sur votre table.

— Eh bien, si vous ne mangez pas davantage, passons dans mon étude ; nous serons seuls et nous causerons sans façon.

Le juge et le docteur s'assirent chacun dans un large fauteuil autour d'un feu brillant qui pétillait dans la grille de l'étude. Une lampe en bronze surmontée d'un globe en cristal découpé jetait une vive lumière dans l'appartement.

— Vous avez apporté votre compte, docteur, j'espère ?

— Oh ! ce n'est pas la peine, monsieur le juge, répondit le docteur Rivard, en se plaçant de manière

que la lumière de la lampe ne frappât pas dans son visage ; ce n'est véritablement pas la peine.

— N'importe, il y a assez longtemps que nous n'avons réglé, et j'aime à solder mes comptes de médecine, au moins une fois tous les vingt-quatre mois ; ce n'est pas trop souvent, je pense, et il ne faudra pas m'en vouloir, docteur, si je veux vous payer.

— Je vous ai apporté ce que vous demandiez, mais si je vous le donne, ce n'est qu'à une condition.

— Et laquelle ?

— Je ne vous le donnerai pas sans cela.

— Mais encore.

— Je désire que vous en gardiez le montant par devers vous pour le distribuer aux pauvres sans me mentionner.

— Mais, docteur...

— Nous sommes d'anciennes connaissances, et vous voudrez bien faire cela pour moi. Je réservais spécialement ce compte pour quelque œuvre de charité.

— Mais docteur, je ne puis en conscience m'attribuer le mérite aux yeux du monde de semblables aumônes, et d'ailleurs vous êtes vous-même dans une position bien plus favorable pour les distribuer ; vous êtes journellement en contact avec ceux que la misère et l'indigence peut-être plus que la maladie, réduisent à avoir recours au médecin.

— Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai ; aussi, monsieur le juge, je prends quelquefois sur mon superflu pour leur procurer quelque soulagement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si bénigne, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

— Ah ! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence ; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une si nombreuse clientèle !

— Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir faire davantage ; hélas ! moi qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour réparer, non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupables, et les reproches que me fait ma conscience !

— Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craignez que l'on attribue à un esprit d'ostentation les riches aumônes que vous faites, et vous désireriez que quelqu'un les fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'un infortuné a été tiré de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur.

— Permettez-moi de ne pas répondre à cette question.

— J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité ; mais en vérité, docteur, je ne puis me charger